

LIVRET D'ACCUEIL

de l'EPSM des Flandres

Spécial Stagiaires

SAAS

"Structure Alternative d'Accueil Spécialisée"

Unité P4



Typologie du stage :

- Soins de longue durée

Version DECEMBRE 2017

L'équipe des SAAS vous souhaite la bienvenue au sein du service. Ce livret d'accueil est destiné à présenter de façon synthétique votre terrain de stage ainsi que certaines modalités pratiques.

Pôle de référence

Le service SAAS est une structure intersectorielle de l'EPSM des Flandres de Bailleul.
Il fait parti du Pôle de Psychiatrie de Flandre Intérieure de l'EPSM des Flandres.

Présentation du service

Les évolutions et quelques chiffres

Le service comptait 47 lits lors de sa création. Le projet des SAAS étant non pérenne, aucune admission n'est possible. Au fur et à mesure de la sortie des patients (vers des maisons de retraite, Maison d'Accueil Spécialisée, Foyer d'Accueil Médicalisé) les lits libérés sont fermés administrativement. Les ATIM disposaient de 21 lits d'hospitalisation.

La durée d'hospitalisation se compte en années.

Fin 2012, l'unité fonctionnelle D3 qui comptait 11 lits a été fermée pour 11 patients pris en charge. En mars 2014, l'unité P5 3ème étage a également été fermée ainsi que l'unité P5 1er étage (ATIM), en septembre 2017.

Le service SAAS se compose actuellement de l'unité P4.

La population accueillie

Les patients accueillis sont des hommes et des femmes adultes d'âge hétérogène. Les pathologies rencontrées sont essentiellement des psychoses déficitaires chroniques, instables sur le plan comportemental et souvent associées à une dépendance physique importante.

Les missions du service

Certains patients atteints de pathologies psychiatriques, non stabilisées et chroniques, avaient une durée d'hospitalisation trop longue dans certaine unité d'admission ; peu de structures adaptées étaient alors capables de les accueillir. Le service SAAS-ATIM a donc été créé pour répondre à cette demande de soins spécifiques.

Sa mission principale consiste donc à améliorer voire à préserver l'autonomie et les différentes capacités des patients accueillis.

Les personnes soignées et philosophie de soins

Ainsi le service SAAS représente une solution transitoire pour une population de patients hospitalisés au long cours qui pour de multiples raisons (état clinique, ancienneté d'hospitalisation à l'EPSM qui a provoqué un déracinement des secteurs d'origine, dépendance psychique, manque de structure alternative) rencontrent de grosses difficultés à quitter le champ de l'hospitalisation.

Les outils de soins et ressources externes complémentaires à la prise en soins

Au sein du service :

- Les données médicales et le dossier Patient unique (le logiciel Cariatides) ;
- L'outil informatique et la documentation en réseau intranet ;
- Les transmissions orales et écrites (transmissions ciblées) inter-équipe de soins ;
- Le logiciel "ENNOV" et les classeurs de procédures regroupant l'ensemble des protocoles nécessaires aux bonnes pratiques soignantes ;

Au sein de l'EPSM des Flandres :

- Le Centre de documentation de l'EPSM des Flandres ouvert à tous les professionnels ainsi qu'aux étudiants ;
- L'Espace Alain Notteau de l'EPSM des Flandres, lieu de rencontres et d'échanges, pour les patients, les résidents et les familles, proposant de nombreuses animations et prestations pour les patients et les résidents ;

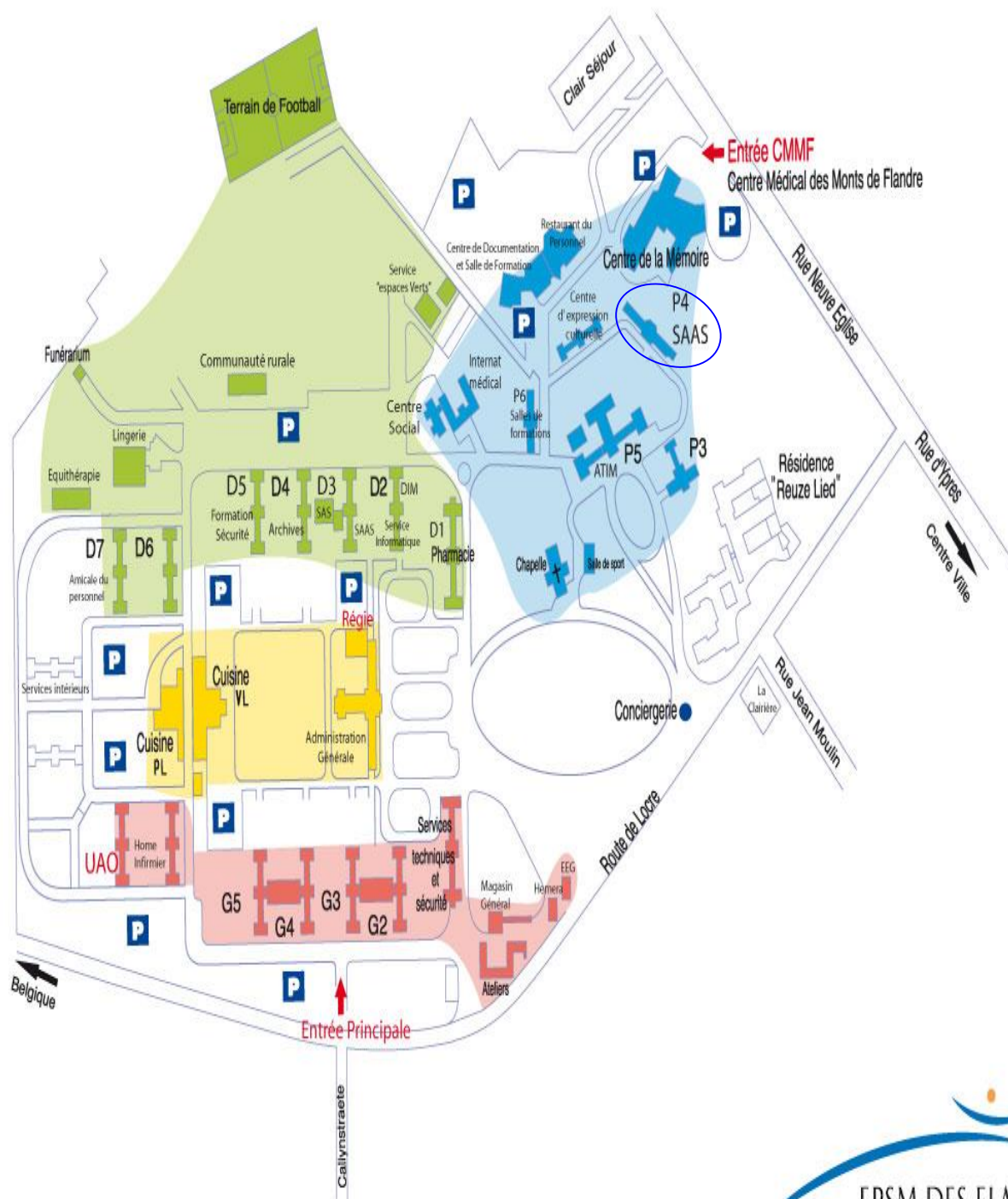
Les unités faisant partie de la plate-forme de Réhabilitation psychosociale, en lien avec l'ouverture prochaine d'appartements thérapeutiques (bâtiment G4) :

- Le Service d'Equithérapie de l'EPSM des Flandres prend en charge sur prescription médicale des patients accompagnés d'un soignant par les équithérapeutes sur des temps déterminés pour chaque service ;
- La Communauté rurale de l'EPSM des Flandres propose, sur prescription médicale, des activités de jardinage et d'entretien des animaux (NB : le patient est présenté à l'équipe de la Communauté rurale ; il est encadré par cette équipe, avec accompagnement ou non d'un membre d'équipe de son unité d'hospitalisation selon la prescription) ;

LOCALISATION des unités de soins du service

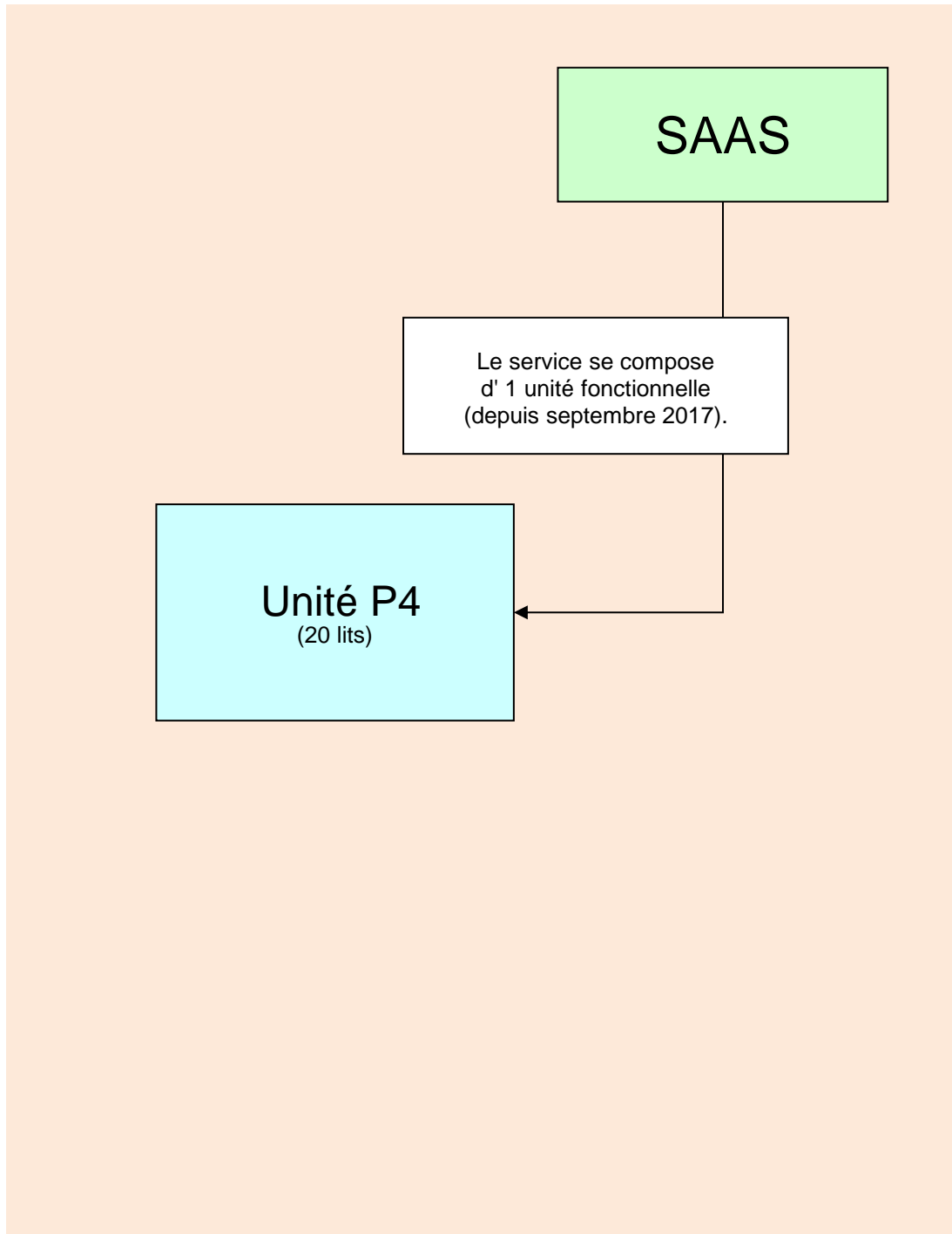
Situé dans le parc de l'EPSM des Flandres, le service SAAS est située à Bailleul, ville qui est bien desservie par l'autoroute A25. Des places de parkings sont à votre disposition autour de la structure.

Plan intérieur de l'Établissement Public de Santé Mentale des Flandres



790, route de Locre - BP 139 - 59270 Bailleul - Téléphone : 03 28 43 45 46 (standard)

Les Unités de soins du service

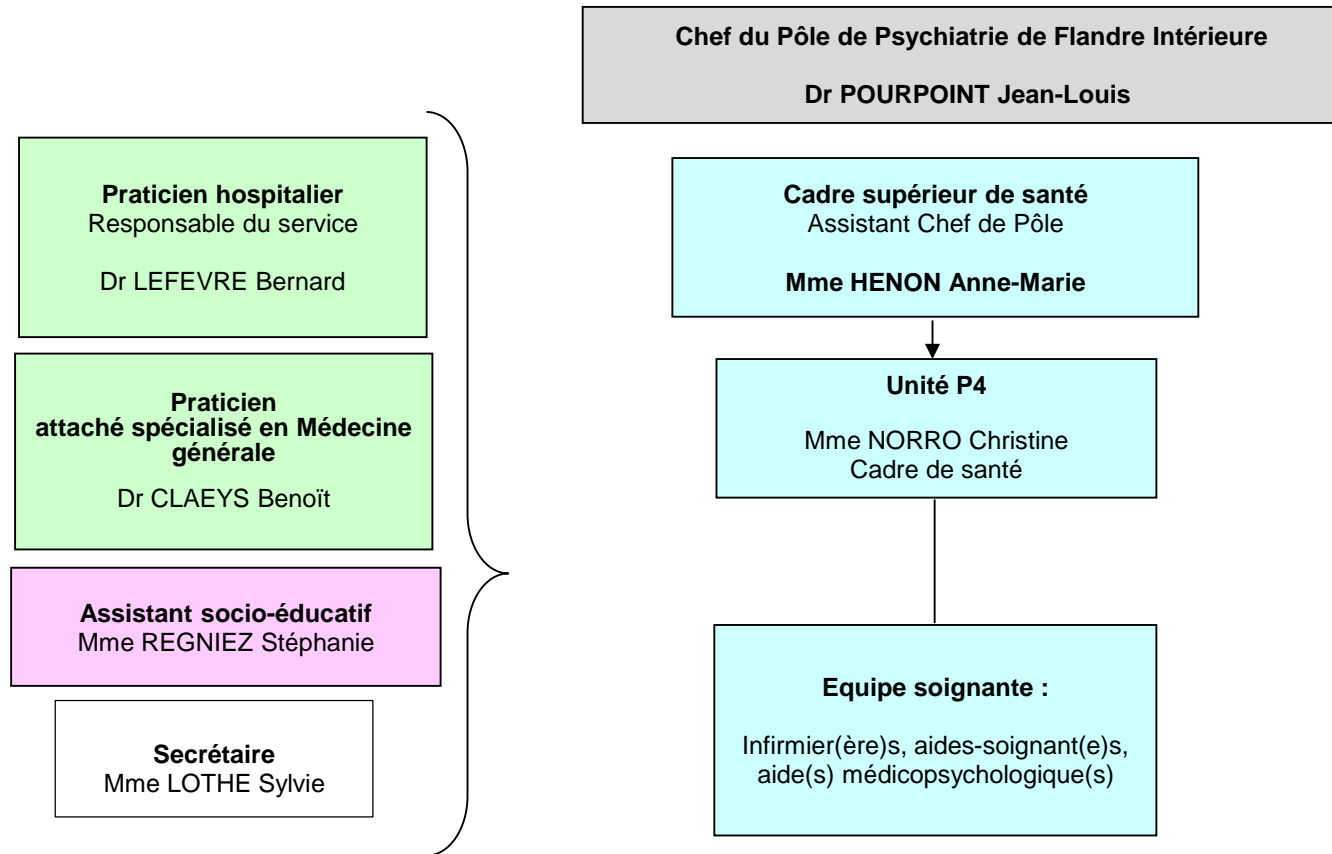


PHOTOS des unités de soins du service



L'Unité P4
située dans l'enceinte de
l'EPSM des Flandres

L'organigramme du service SAAS



Autres services institutionnels en lien : pharmacie, lingerie, cuisine et diététique, etc.

NB : l'entretien des locaux est assuré par une entreprise extérieure.

Les situations, actes de soins et activités fréquemment rencontrés

Le déroulement d'une journée type à l'unité P4, selon les professionnels,
se décompose de la façon suivante :

NB : le planning ci-après n'a pas vocation d'exhaustivité mais peut vous éclairer sur le déroulement d'une journée type. Il vous est vivement conseillé de participer voire de mettre en place des activités occupationnelles dans la mesure de vos capacités.

6h/6h15 Transmissions avec l'équipe de nuit

Fin de poste de nuit

6h15 Préparation des traitements et des chariots patients

6h45 Début du lever pour les premiers patients autonomes / douche / toilette

7h15 Lever des patients dépendants / douche / toilette

8h/8h30 Préparation du petit déjeuner et distribution / distribution des médicaments

10h Collation aux patients dépendants

10h30 Change des patients / mise aux toilettes

11h Retour des différentes activités extérieures à l'unité

11h15 Transmissions orales et écrites / Dossier Patient unique

11h45 Préparation du déjeuner / chariots

12h/12h30 Distribution repas et médicaments

13h15 Transmissions orales et écrites inter-poste

Fin de poste du matin

15h Collation aux patients dépendants

15h30 Change des patients / mise aux toilettes

Passage du médecin / pharmacie / autres...

17h/18h Transmissions orales et écrites / Dossier Patient unique

18h Préparation du souper / chariots / traitements

18h30 Distribution de la soupe aux patients

18h45 Distribution repas et médicaments

19h30 Premier coucher / passage aux toilettes

20h15 Transmissions orales et écrites / Dossier Patient unique

20h45 Transmissions orales et écrites avec l'équipe de nuit

21h15

Fin de poste d'après-midi et de jour

Les conditions pratiques

<p><u>L'accueil du 1er jour (où, qui, contact téléphonique préalable à l'arrivée en stage, obligations de confidentialité, de secret professionnel)</u></p> <p>NB : pour les stagiaires "aide-soignant" et "infirmier" affectés sur les structures de soins de l'EPSM des Flandres à Bailleul, un accueil général se fait de 8h30 à 10h00, par le responsable des stages de l'EPSM des Flandres ou un de ses représentants. A noter aussi que tous les stages commencent toujours le mardi sur toutes les structures de l'EPSM des Flandres.</p>	<p>Après l'accueil général, vous rejoindrez l'unité P4 pour y rencontrer le maître de stage ou son représentant qui vous présentera le service SAAS. Une visite de l'ensemble du service sera effectuée. Vos objectifs de stage personnalisés vous seront demandés au cours de la première semaine de stage. Vous travaillerez en journée pour cette 1ère journée (8h30-12h00 et 12h45-17h15). Vous avez la possibilité de manger au self de l'Etablissement ou votre repas fourni par vos soins au sein du service.</p> <p>Vous êtes tenu, en tant que stagiaire, au secret professionnel, qui "s'impose à tout professionnel de santé, ainsi qu'à tous les professionnels intervenant dans le système de santé." (Article L.1110-4 du CSP) La violation du secret professionnel peut engendrer une sanction disciplinaire et/ou une sanction pénale (délit prévu à l'article 226-14 du Code pénal).</p> <p>Le secret est dit "partagé" quand il constitue un échange d'informations relatives à une personne prise en charge, avec l'ensemble de l'équipe, aux fins d'assurer la continuité des soins.</p> <p>Alors que le secret professionnel porte sur des informations personnelles nominatives relatives à la santé d'une personne, l'obligation de discrétion professionnelle touche à la vie de l'Etablissement (organisation, conditions de fonctionnement, éléments financiers,...). Le stagiaire a l'obligation de rester discret sur ces informations tant auprès des patients qu'à l'extérieur auprès des tiers. Tout manquement à cette obligation de discrétion peut entraîner des sanctions disciplinaires.</p>
<p><u>Au cours du stage (horaires de travail, repas, etc.)</u></p>	<p>Vous travaillerez soit sur 7 heures/jour soit sur 8 heures/jour ; A savoir que les soignants travaillent de : → Matin : 6h00-14h00 ; → Après-midi : 13h15-21h15 ; → Nuit : 20h45-6h15 (NB : Vous ne serez pas amenés à travailler de nuit sur ce service). Vous pouvez être amené à travailler des jours fériés ou des week-ends en négociation avec l'encadrement.</p> <p>Vous avez la possibilité de prendre votre repas (fourni par vos soins) au sein du service ou au self de l'EPSM. L'utilisation du portable personnel est strictement interdit dans les unités de soins.</p>
<p><u>Conditions de tenue</u></p>	<p>En unité de soins, vous porterez votre tenue de stage (tunique, pantalon, chaussures). Par contre, pour les activités thérapeutiques et occupationnelles se déroulant hors des unités de soins, vous porterez votre tenue civile. Vous respecterez les conditions d'hygiène et de sécurité nécessaires au bon déroulement de votre stage. Dans chaque unité, vous trouverez l'ensemble des protocoles nécessaires aux bonnes pratiques soignantes.</p>
<p><u>Obligations spécifiques au regard du service</u></p>	<p>L'unité P4 du SAAS est fermée. Il est donc IMPERATIF que vous soyez très vigilant à respecter cette consigne de sécurité. Des clés du service vous seront remises lors de votre arrivée, <u>Veillez également à ne pas omettre de rendre ce trousseau de clés en fin de stage.</u></p> <p><u>Le travail en collaboration entre l'infirmière et l'aide-soignante est très présent.</u></p> <p><u>Ce qui est attendu de vous et ce que vous ferez durant votre stage au SAAS :</u> l'écoute, l'observation et l'analyse, l'objectivité face aux différentes situations rencontrées, la maîtrise de soi face aux situations d'urgence et situations d'agitation ainsi que la mise en place d'un rôle éducatif et occupationnel en lien avec le développement de vos connaissances des troubles pathologiques rencontrés, de leurs conséquences sur l'autonomie du patient et de la pharmacologie associée.</p>
<p><u>Les modalités d'encadrement des stagiaires</u></p> <p>Ces professionnels sont en liaison avec les instituts de formation par l'intermédiaire du formateur référent de stage ou référent de suivi pédagogique si besoin.</p>	<p>Le maître de stage pour les SAAS est le cadre supérieur de santé qui est joignable au 03.28.43.46.33. Il représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage au sein de son service et est garant de la qualité de l'encadrement en mettant en place les moyens nécessaires au bon déroulement de celui-ci.</p> <p>Le tuteur de stage est le cadre de santé de l'unité de soins. Il est responsable de l'encadrement pédagogique en stage et formalise l'évaluation des compétences acquises en relation avec les professionnels de proximité. Il vous rencontrera 1 fois par semaine avec les professionnels de proximité "référent de stage infirmier et aide-soignant". Les analyses de pratiques et les autres travaux de stage que vous devez effectuer au cours de votre stage ainsi que le portfolio seront à présenter systématiquement à l'équipe d'encadrement et de référence.</p> <p>Les professionnels de proximité sont les infirmier(ère)s des unités de soins qui encadrent l'étudiant. Des référents sont nommés pour chaque étudiant. Ils assurent le suivi et la formation de l'étudiant. Ils réalisent l'évaluation des compétences en relation avec le tuteur de stage.</p> <p>Au cours de votre stage, un bilan mi-stage sera organisé et l'équipe de soins reste disponible pour vous accompagner, néanmoins nous vous rappelons que <u>vous restez l'acteur principal de votre stage.</u></p>

Les spécificités du SAAS

Le SAAS est considéré strictement comme de la prise en charge de long séjour et pas comme de la psychiatrie.



Au-delà du matériel communément utilisé, le SAAS P4 dispose de divers outils de soins destinés à préserver la sécurité des patients :

- lieux d'apaisement ;
- système de Protection pour Travailleur Isolé (PTI) ;
- espaces verts ;

Une **maison communautaire située à Bailleul** loge trois patients (2 femmes et 1 homme) pris en charge par l'équipe de l'unité P4 puisque rattachée au SAAS.

Des passages ponctuels quotidiens sont donc organisés à 9h pour la prise des traitements. L'équipe réalise, 2 fois par semaine, les courses également pour les patients de la maison communautaire.

Le mardi et le jeudi, ces patients viennent en hôpital de jour à l'unité P4. Le jeudi, ces patients exercent des activités au sein de l'EPSM en Communauté Rurale.

L'effectif minimum par poste pour l'unité P4 est de :

- 5 soignants dont au moins un(e) infirmier(ère) pour le matin et 4 soignants dont au moins un(e) infirmier(ère) pour l'après-midi.
- 2 soignants la nuit (dont au moins un(e) infirmier(ère)) ;

Malgré une certaine autonomie sur le plan physique, la majorité des patients du SAAS P4 sont dans l'incapacité de se prendre en charge dans les gestes de la vie quotidienne. Les prises en charge de nursing sont donc importantes et le rôle éducatif est constant. Le comportement social et relationnel nécessite un cadrage permanent tout en respectant les habitudes et besoins de chacun. L'objectif est d'assurer la sécurité, le confort et le bien-être pour tous.

Pour l'ensemble du service, les patients plus autonomes bénéficient, sur prescription médicale, de sorties régulières non accompagnées sur un créneau horaire de 10h00 à 12h00, le matin et de 15h30 à 17h30, l'après-midi. Pour les autres patients plus dépendants, l'unité P4 possède un jardin ou les sorties peuvent se faire accompagnées dans le parc de l'EPSM ou à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement.